

Pose de la première pierre, hier matin, dans le quartier des Dryades II à Marck

Une nouvelle gendarmerie pour 2010

Les travaux commenceront le 5 janvier prochain, rue Matisse, et devraient durer 14 mois. Dès 2010, la nouvelle brigade territoriale de Marck sera sortie de terre et les gendarmes quitteront leur base exiguë de Calais

Ce sera une bâtisse longitudinale faite de briques jaunes et brunes. Coincée entre le stade de Marck et la maison de la nature et de l'environnement. « Dans un quartier résidentiel de qualité », face à un pré où paissent cinq chevaux. C'est donc dans cet « espace exceptionnel », dans le quartier des Dryades que la future gendarmerie de Marck va être construite.

Un budget de 5,5 millions d'euros

La première pierre a été posée hier matin en présence du maire de la commune, Serge Peron, du sous-préfet, Gérard Gavory et des représentants de la gendarmerie. Budget : près de 5,5 millions d'euros pour mettre en place une brigade et des logements pouvant accueillir 28 familles.

« Tout a commencé en 2001 quand j'ai écrit à Alain Richard, ministre de la Défense, pour lui parler de la nécessité de construire une brigade à Marck, se souvient Serge Peron, maire de la commune. J'expliquais ce besoin par l'augmentation de la



La première pierre de la gendarmerie a été officiellement posée hier matin, à Marck.

population dans la commune ainsi que la présence d'infrastructures importantes comme l'aérodrome, l'autoroute A 16, la zone Transmarck. »

En 2003, Nicolas Sarkozy dans son costume de ministre de l'Intérieur, autorise l'im-

plantation de 12 militaires dans la commune, 11 sous-officiers et un gendarme-adjoint. Et depuis cinq ans, le projet est affiné. « Il s'agit d'améliorer les conditions de travail mais surtout l'accueil des citoyens. Dans des infrastructures modernes qui pren-

nent en compte l'accès des handicapés par exemple », souligne le lieutenant-colonel Serge Janiaczyk.

Le plan et les visuels présentés hier matin mettent d'ailleurs l'accent sur l'accueil des personnes à mobilité réduite. « Nous sommes

un service public de proximité, il faut des outils à la hauteur. » Même son de cloche du côté de la sous-préfecture. « Cette construction va conforter l'implantation de la gendarmerie dans la commune, se réjouit Gérard Gavory, sous-préfet. En ces temps de sinistrose, cela démontre que les travaux ne s'arrêtent pas. C'est un signe positif car cela conforte un service de l'État. »

Début des travaux prévu le 5 janvier prochain. Livraison du bâtiment au premier trimestre 2010. D'autres nouvelles brigades sont annoncées dans les mois qui viennent, à Oye-Plage, Audruicq et dans le Nord.

Vincent DEPECKER

Une gendarmerie et des logements

Le projet concerne la construction :

- d'une caserne de gendarmerie et le peloton de surveillance et d'investigation à l'effectif total de 18 sous officiers et 10 gendarmes adjoints volontaires.
- de 18 logements individuels et un collectifs de 10 studios de type I.

Sont prévus dans l'aile gauche du bâtiment : 5 bureaux + 1 bureau prévu pour le commandant de brigade (93,24 m²). Au centre : une zone d'accueil pour recevoir les visiteurs et une zone de confidentialité avec accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (41,07 m²), des sanitaires (22,89 m²), un local d'audition (9 m²), deux locaux banalisés, une chambre forte et un local informatique (25,08 m²), un magasin de stockage (11,56 m²), un local multifonction (18,91 m²) et deux chambres de sûreté (23,44 m²). Dans l'aile droite seront aménagés les locaux du peloton, soit 4 bureaux (78,05 m²), une salle d'audition (9m²), une salle d'archive (12,39) et les locaux techniques et de transmission (11 m²). Côté extérieur, sont prévus, un chenil, 6 places de parking et des garages.

L'immeuble appartient à la SA Habitat 62/59 qui le loue à l'État

« Un montage très original » entre le public et le privé

Le déménagement de la brigade territoriale de Marck répond à un cahier des charges strict. Il correspond également à un montage particulier. Un jeu de passe à quatre. La nouvelle brigade s'installe sur la zone des Dryades II, commercialisée par Fonfrifrance.

Sur ces terrains, Habitat 62/59 va construire un ensemble immobilier dans lequel s'insère la future gendarmerie. Cette acquisition est réalisée dans le cadre d'un Vefa, vente en l'état futur d'achèvement : « C'est un partenariat public/privé qui prend en compte la volonté de la ville de Marck d'avoir une solution rapide sans une implication lourde sur les finances ». « C'est un montage très original dans lequel

l'État n'est pas intervenu directement, souligne Gérard Gavory. C'est un projet qui lie le promoteur et la ville, au bénéfice de la gendarmerie. En contrepartie, l'État va verser une compensation, sous la forme d'un loyer. » Cela ne signifie pas que l'État ait été mis de côté durant l'opération. « La définition du projet technique a été difficile, concède le représentant de l'État. À titre anecdotique, il a fallu changer le Plu (plan local d'urbanisme) de la commune pour accueillir un chien dans la gendarmerie. »

L'ensemble de la construction représente une superficie totale de 9 318 m² de terrain. Le coût total de l'opération s'élève à 5 430 000 euros TTC. Le prix pour un service public de qualité.



Les responsables de la SA 62/59 sont plutôt satisfaits.